

DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

OBJET :  
APPROBATION DU  
TABLEAU DES  
EMPLOIS

N° CS2017-35

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 39  
Pouvoirs : 4

REPUBLIQUE FRANCAISE

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès  
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 5 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le cinq mai à douze heures, le  
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à  
Archamps à la Communauté de communes du  
Genevois sous la présidence de Gilbert ALLARD,  
doyen d'âge,

Convocation du : 28 avril 2017

Secrétaire de séance : Marin GAILLARD

Membres présents : 39

• Délégués titulaires :

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Yves  
CHEMINAL – M. Gabriel DOUBLET – M. Guillaume  
MATHELIER – M. Hubert BERTRAND – M. Etienne  
BLANC – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie  
CHARILLON – M. Patrice DUNAND – Mme Judith  
HEBERT – M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN  
– Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Dominique BONAZZI  
– M. Joseph DEAGE – M. Jean DENAIS – M. Pierre  
FILLON – M. Claude MANILLIER – M. Jean-Yves  
MORACCHINI – M. Jean NEURY – M. Claude BARBIER –  
M. Pierre-Jean CRASTES – M. Michel MERMIN – M.  
Antoine VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Jean-  
Pierre MERMIN – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert  
ALLARD – M. Sébastien MAURE – M. Marin GAILLARD –  
M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD – M.  
Régis PETIT – M. Louis FAVRE

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Denis MAIRE  
– M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme Muriel  
BENIER – Mme Michèle CHEVALLIER, suppléante de  
M. Christian PERRIOT – Mme Denise LEJEUNE,  
suppléante de M. Jean-François CICLET

SOUS-PRÉFECTURE  
ST JULIEN EN GENEVOIS

17 MAI 2017

RECEVUE

- **Délégués représentés :**

**M. Serge SAVOINI, donne pouvoir à M. Stéphane VALLI  
– M. Jean-Luc SOULAT, donne pouvoir à M. Gabriel  
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY, donne pouvoir à  
M. Bernard BOCCARD – M. Michel BOUCHER, donne  
pouvoir à M. Antoine BLOUIN**

- **Délégués excusés :**

**M. Denis MAIRE – Mme Muriel BENIER – Mme Michèle  
CHEVALLIER – M. Jean-François CICLET – M. Jean-Luc  
SOULAT – M. Christian DUPESSEY – M. Michel  
BOUCHER**

## APPROBATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Vu les articles 5711-4 et 5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017, du Préfet de la Haute-Savoie portant création du Pôle métropolitain du Genevois français ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0044, en date du 28 avril 2017, des Préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie portant dissolution de l'ARC Syndicat mixte : Assemblée Régionale de Coopération du Genevois, Syndicat Mixte, en vertu duquel l'ensemble des personnels de l'ARC Syndicat Mixte est réputé relever du Pôle Métropolitain du Genevois français dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes.

Au vu des missions portées par le Pôle métropolitain et des inscriptions budgétaires prévues au budget primitif 2017, le tableau des emplois se présente de la façon suivante :

### **Filière administrative :**

#### **Catégorie A :**

- 1 emploi fonctionnel à temps complet de Directeur Général des Services du Pôle métropolitain (selon la strate démographique des communes de 10 000 à 20 000 habitants) ;
- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'attaché principal territorial à détacher sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services ;
- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'attaché principal territorial
- 7 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché territorial

#### **Catégorie B :**

- 1 emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur

#### **Catégorie C :**

- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif 2ème classe

**Filière technique :****Catégorie A :**

- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'ingénieur principal territorial
- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'ingénieur territorial

L'ensemble de ces postes est récapitulé dans le tableau des emplois ci-dessous.

Les dépenses résultant de ces créations ou modifications sont inscrites aux crédits du chapitre globalisé 012 du Budget 2017.

Pôle métropolitain du Genevois français				
BUDGET PRINCIPAL			BP 2017	
<b>EMPLOI PERMANENT</b>				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>				
Dir Ets Publics 10 à 20 000 hts	A	1	1	
<b>Total emplois fonctionnels</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Filière administrative</b>				
Attaché principal	A	2	2	
Attaché	A	7	7	5
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	B			
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		
<b>Total Filière administrative</b>		<b>13</b>	<b>12</b>	<b>5</b>
<b>Filière technique</b>				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire
Ingénieur principal	A	2	2	
Ingénieur	A	1	1	1
Technicien supérieur territorial chef	B			
Technicien supérieur territorial principal	B			
Technicien supérieur territorial	B			
Contrôleur de travaux en chef	B			
Contrôleur principal de travaux	B			
Contrôleur territorial de travaux	B			
Agent de maîtrise principal	C			
Agent de maîtrise	C			
Adjoint Technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C			
Adjoint Technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C			
Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> classe	C			
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	C			
<b>Total Filière technique</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	
<b>Total</b>		<b>17</b>	<b>16</b>	<b>6</b>

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tableau des emplois tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le **16 MAI 2017**

Publié ou notifié le **16 MAI 2017**

Le Président,  
Jean DENAIS

